

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 mai 2015**

PRESENTS : Jean-Paul DICONNE, Jocelyne CLEMENT, Manuel DESCHAMPS, Stéphanie CARMILLET, Michel LAUQUIN, Gérard MICONNET, Sophie MILLION, Philippe PERONNET, Sandra PRATS, Pierre RAGEOT

Absents excusés : Laurence DORIER, Michel ROY (pouvoir Jocelyne CLEMENT) Jean-Pierre LAPALUS, Marie-Laure BLANCHARD (pouvoir Sandra PRATS) Bernadette GIRARDEAU (pouvoir Jean-Paul DICONNE)

APPELS D'OFFRES

Après avoir entendu M. le Maire donner le compte rendu sur l'ouverture des plis qui a eu lieu le mercredi 20 mai pour

- Un accord-cadre maîtrise d'œuvre pour travaux de voirie
- Les travaux de voirie

Le conseil autorise le maire à signer les marchés avec l'entreprise JDBE pour l'accord-cadre maîtrise d'œuvre et avec l'entreprise Guinot pour les travaux de voirie.

CHEMIN RURAL

Le conseil prend connaissance du courrier de M. Serge CATILLON pour la proposition d'entretien à ses frais, du chemin rural n°11.

Après échanges, le conseil accepte cette proposition à l'unanimité et autorise M. CATILLON à entretenir ce chemin sous réserve que cette voie ne soit fermée en aucun cas et reste ouverte au public.

DEVIS SYDESL

Le conseil entend M. le Maire présenter un devis pour la protection des bornes lumineuses installées sur le parking de l'église et un devis pour l'installation de 4 prises pour décorations lumineuses sur foyers éclairage public pour les sommes respectives de 1 936,22 € et 1 286,43 €.

Le conseil accepte ces devis.

DIAGNOSTIC SUR L'ACCESSIBILITE

Le conseil prend connaissance des réponses reçues pour la consultation lancée pour l'établissement du diagnostic d'accessibilité des bâtiments et espaces publics, accepte la proposition établie par SOCOTEC et autorise le Maire à signer les documents nécessaires à ce dossier.

CONTRATS A DUREE DETERMINEE-ANNUALISATION TEMPS DE TRAVAIL

Le conseil décide du renouvellement pour trois ans de deux contrats à durée déterminée à échéance le 5 juillet 2015.

Le conseil décide d'annualiser le temps de travail d'un agent d'animation et établit son temps de travail hebdomadaire à 22 h 44 mn à compter du 1 juin 2015.

SUBVENTIONS

Le conseil vote les subventions suivantes :

Amicale sportive Verdunoise : 120 €- Ecole de musique de la Fanfare de Gergy : 90 €- VRAC de Verdun : 270 €- Verdun Loisirs Chevaux : 150 € - foyer rural de Gergy : 600 € - gymnastique de Bragny : 210 € - Football Club Verdunois : 600 € - Oracle Allerey sur Saône : 90 €. Office du Tourisme Verdun : 500 €.

GARDERIE PERISCOLAIRE

Le conseil entend Mme Jocelyne CLEMENT présenter le résultat du sondage effectué auprès des enfants, avec plusieurs propositions, pour l'appellation de la garderie périscolaire.

Le nom « les petits futés » qui a fait l'unanimité auprès des enfants est retenu par le conseil municipal.

RAPPORT ANNUEL SUR L'ELIMINATION DES DECHETS

Le conseil prend connaissance du rapport annuel 2013 sur l'élimination des déchets du Grand Chalon.

RECENSEMENT

Le conseil est informé du recensement de la population qui se déroulera sur la commune du 21 janvier 2016 au 20 février 2016 et confie au Maire l'organisation de cette opération.

Vu par nous Jean-Paul DICONNE, Maire d'ALLEREY SUR SAONE, pour être affiché à la porte de la mairie le 28 mai 2015, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire
J.P.DICONNE